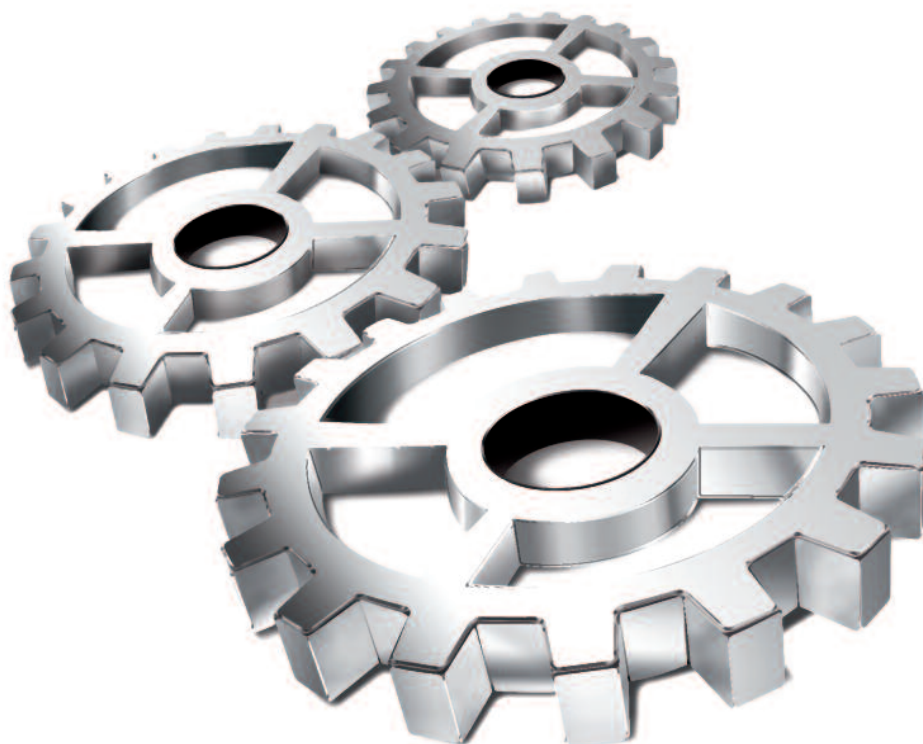


Fonds à formule non garantis en capital d'une durée de 4 ans  
présentant un risque de perte en capital

**LCL TRIPLE HORIZON** (Janv 2017)  
Eligible au PEA et au compte-titres

**LCL TRIPLE HORIZON AV** (Janv 2017)  
Eligible à l'assurance vie

Commercialisés du 5 janvier au 9 février 2017 - 17h00  
(Sauf clôture par anticipation)



**LES INFOS CLÉS :**

Ces fonds sont des alternatives à des placements financiers risqués de type purement "actions".

- **Éligibilité :** LCL TRIPLE HORIZON (JANV 2017) EST **ÉLIGIBLE AU PEA ET AU COMPTE TITRES** et LCL TRIPLE HORIZON AV (JANV 2017) **À L'ASSURANCE VIE.**
- **Capital et gains/pertes :** l'expression "capital" utilisée dans ce document désigne La Valeur Liquidative Initiale. **Le capital et les gains sont annoncés hors frais d'entrée et hors fiscalité liée au compte-titres, au PEA ou au contrat d'assurance-vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.**
- **À l'échéance :** dans le cas où l'Indice EuroStoxx 50® connaît une baisse de plus de 40 % à l'échéance des 4 ans, ces fonds ne sont pas garantis en capital, l'investisseur subit une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice : ils présentent un risque de perte en capital. En contrepartie de gains plafonnés, ils offrent une protection en cas de baisse de l'Indice jusqu'à 40 % à 4 ans.
- **Indice :** la performance de ces placements est liée aux marchés actions de la zone Euro au travers de l'Indice **Euro Stoxx 50®** (calculé hors dividendes : il ne bénéficie pas des dividendes éventuels attachés aux valeurs le composant). Il sera dans ce document nommé "l'Indice".
- **Durée :** ces placements ont une durée de 4 ans. Vous devez donc disposer d'un horizon de placement de 4 ans. Ils pourront arriver à échéance avant les 4 ans : à 2 ans ou 3 ans en fonction de l'évolution de l'Indice. Pour bénéficier de la formule, vous devez avoir souscrit sur la valeur liquidative d'origine (pendant la période de commercialisation) et conserver vos parts jusqu'à l'échéance. Si vous souhaitez vendre avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et le prix dépendra des conditions de marché, avec un risque de perte en capital. Des frais de sortie anticipée seront appliqués.

**DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE**

## EN BREF

LCL Triple Horizon (Janv 2017) et LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) sont des placements liés aux marchés actions, au travers de l'Indice Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes), d'une durée maximum de 4 ans. Ils peuvent bénéficier d'une sortie automatique anticipée à 2 ans ou 3 ans en cas de hausse ou de stabilité de l'Indice. Les gains annoncés sont des gains fixes (prédéterminés et plafonnés). Ces placements présentent un risque de perte en capital non mesurable a priori si l'Indice connaît une baisse de plus de 40 % à 4 ans. **Cette perte en capital serait alors égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.**

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### 1. AU LANCEMENT

La valeur "initiale" de l'Indice est déterminée. Elle servira de base de calcul pendant toute la durée de vie de la formule.

### 2. AUX DATES ANNIVERSAIRES

2 ANS

SINON

3 ANS

- ▶ Si l'Indice est en baisse par rapport à sa valeur initiale : la formule se poursuivra pour 1 année supplémentaire.
- ▶ Si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à sa valeur initiale : vous percevrez le capital augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5,20% multiplié par le nombre d'années écoulées et la formule s'arrêtera automatiquement.

Et si, lors de la sortie, l'Indice clôture avec une hausse de +10 % ou plus par rapport à sa valeur initiale, le gain est bonifié de +2 % par année écoulée.

### 3. SINON, À L'ÉCHÉANCE DES 4 ANS

- ▶ Si l'Indice est en baisse de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale : votre capital sera diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice (soit une perte d'au moins 40% du capital investi).
- ▶ Si l'Indice est en baisse de moins de 40% par rapport à sa valeur initiale : vous retrouverez l'intégralité de votre capital\*.
- ▶ Si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à sa valeur initiale : vous retrouverez votre capital\* augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 20,80% (soit un TRAB de 4,84%).

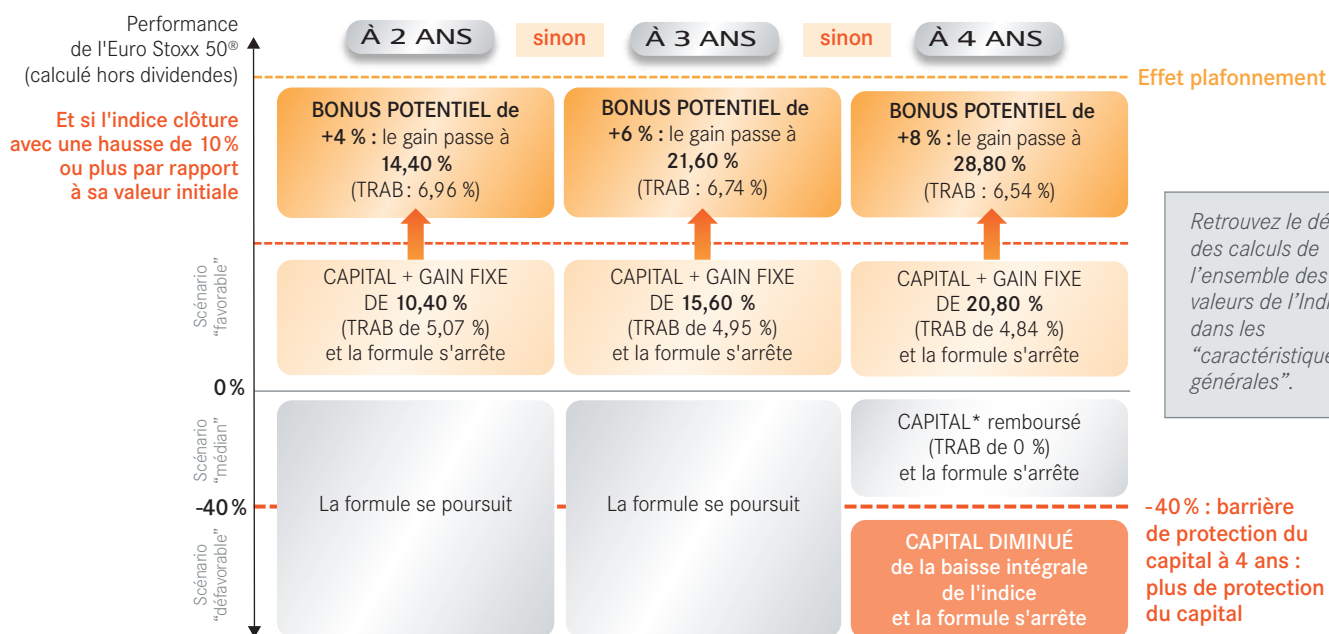
Et si l'Indice clôture avec une hausse de +10 % ou plus par rapport à sa valeur initiale, le gain est bonifié de +8% (soit 2% multiplié par 4 années écoulées). Vous percevrez donc votre capital\* augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 28,80% (soit un TRAB de 6,54%).

\* Cf définition du capital dans la rubrique "Capital et gains/pertes" en page 1

**Effet "plafonnement"** : Les gains éventuels annoncés sont plafonnés et prédéterminés, vous ne bénéficierez pas intégralement de la hausse de l'Indice.

- ▶ Par exemple à 2 ans : si l'Indice réalise une performance de +15% alors le gain est plafonné à +14,40% (gain de 10,40% + 4% de bonus) (soit un TRAB de 6,96%).

## EN IMAGE



\* Cf définition du capital dans la rubrique "Capital et gains/pertes" en page 1

TRAB : Taux de Rendement Annuel Brut (hors frais d'entrée et hors fiscalité liée au cadre d'investissement).

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### Quels sont les avantages de LCL Triple Horizon (Janv 2017) et LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) ?

- ▶ Les placements peuvent arriver à échéance avant les 4 ans. À 2 ou 3 ans :
  - Si l'Indice est stable ou en hausse, la formule sera alors réalisée par anticipation et vous bénéficierez du capital augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5,20 % multiplié par le nombre d'années écoulées.
  - Et si l'Indice a clôturé avec une hausse de +10 % ou plus par rapport à sa valeur initiale, le gain est bonifié de +2 % par année écoulée.
- ▶ Sinon, à l'échéance des 4 ans :
  - Si l'Indice est en baisse jusqu'à -40 %, votre capital\* est remboursé.
  - Si l'Indice est stable ou en hausse, vous bénéficierez du capital et d'un gain fixe prédéterminé de 20,80 % (soit un TRAB de 4,84 %).
  - Et si l'Indice a clôturé en hausse de +10 % ou plus par rapport à sa valeur initiale, le gain est bonifié de +8 % et passe à +28,80 % (soit un TRAB de 6,54 %).

\* Cf définition du capital dans la rubrique "Capital et gains/pertes" en page 1  
Retrouvez le détail des TRAB, année par année, sur la rubrique "en image" en page 2 du document.

### Quels sont les risques liés à LCL Triple Horizon (Janv 2017) et LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) ?

- ▶ Le capital n'est pas garanti.
- ▶ Vous ne connaissez pas a priori l'échéance de la formule qui peut avoir lieu à 2, 3 ou 4 ans, selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50®. Vous devez conserver vos parts jusqu'à l'échéance de la formule. Si vous sortez avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et vous sortirez aux conditions de marché et des frais de sortie anticipée seront appliqués.
- ▶ Effet plafonnement : le gain est limité à 5,20% (+2 %) multiplié par le nombre d'années écoulées. Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.
- ▶ Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'indice Euro Stoxx 50® a baissé de plus de 40 % à 4 ans, votre capital sera diminué de l'intégralité de la baisse de l'indice Euro Stoxx 50®; vous subirez alors une perte en capital *non mesurable a priori*.
- ▶ L'indice Euro Stoxx 50® étant calculé hors dividendes, vous ne bénéficierez pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

## LES SPÉCIFICITÉS DE LCL TRIPLE HORIZON AV (JANV 2017) DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE VIE

LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) peut être choisi comme unité de compte dans votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation (voir liste des contrats éligibles en agence).

Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont des contrats multi-supports et ne comportent pas de garantie en capital. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur. Ces contrats comportent des frais sur versement, des frais sur arbitrage et des frais de gestion.

Les prélèvements sur encours (les frais de gestion et l'éventuelle cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès) viennent diminuer le

nombre de parts de LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) conformément aux dispositions propres à chacun des contrats.

Ces prélèvements ont un impact sur la valorisation de la part du contrat adossée à LCL Triple Horizon AV (Janv 2017). Les prélèvements propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice d'information et/ou des conditions générales.

À titre d'exemple, pour un contrat dont les frais de gestion annuels sont de 1 %, la valorisation de la part du contrat nette investie sur le support LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) sera :

Scénarios	Valorisation nette	Performance nette	Taux de rendement annuel net
Le 28/02/2019, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale, et, si en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" n'a pas enregistré de progression supérieure ou égale à 10 %.	108,20 %	8,20 %	4,02 %
Le 28/02/2019, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale, et, si au moins une fois, en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" a enregistré une progression supérieure ou égale à 10 %.	112,12 %	12,12 %	5,89 %
Le 28/02/2020, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale, et, si en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" n'a pas enregistré de progression supérieure ou égale à 10 %.	112,17 %	12,17 %	3,90 %
Le 28/02/2020, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale, et, si au moins une fois, en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" a enregistré une progression supérieure ou égale à 10 %.	117,99 %	17,99 %	5,67 %
Le 26/02/2021, si la valeur de référence de "l'Indice" a baissé de plus de 40 % par rapport à sa valeur initiale (dans l'exemple - 60%).	38,42 %	-61,58 %	-21,27 %
Le 26/02/2021, si la valeur de référence de "l'Indice" a subi une baisse comprise entre 0 % et 40 % par rapport à sa valeur initiale.	96,06 %	-3,94 %	-1,00 %
Le 26/02/2021, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale et, si en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" n'a pas enregistré de progression supérieure ou égale à 10 %.	116,04 %	16,04 %	3,79 %
Le 26/02/2021, si la valeur de référence de "l'Indice" a progressé ou est restée stable par rapport à sa valeur initiale et, si en constatation quotidienne à la clôture, la valeur de référence de "l'Indice" a enregistré une progression supérieure ou égale à 10 %.	123,73 %	23,73 %	5,47 %

Ces exemples de rendements ne tiennent pas compte des contributions sociales, fiscales et de l'impact de l'éventuelle garantie complémentaire en cas de décès. En cas de rachat partiel ou total du contrat, ou d'arbitrage avant l'échéance de la formule, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori. Il en est de même en cas de décès de l'assuré avant l'échéance de la formule, sauf lorsque la garantie complémentaire en cas de décès s'exécute. Les conditions d'application de cette garantie sont exposées dans la notice d'information du contrat d'assurance vie.

LCL Triple Horizon AV (Janv 2017), en tant qu'unité de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, bénéficiera de la fiscalité spécifique de ce dernier. L'information complète sur la fiscalité du contrat d'assurance vie est mentionnée dans la fiche fiscalité disponible auprès de votre intermédiaire en assurance.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Commercialisation** : du 05/01/2017 au 09/02/2017 - 17h mais peut être close avant, dès que le montant maximum de collecte, défini dans la documentation réglementaire, est atteint.
- **Durée de placement** : 4 ans maximum avec sorties anticipées à 2 ou 3 ans en fonction de l'évolution de l'Indice.
- **Indice de référence** : Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes). L'Indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis est un indice représentatif des marchés actions de la zone Euro, regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières, il est calculé hors dividendes (plus d'information sur [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)).
- **Nature juridique** : Fonds Commun de Placement de droit français.
- **Classification AMF** : Fonds à formule
- **Note SRRI** : 5



Profil de risque et de rendement (SSRI)

- À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

- **Devise** : Euro
- **Fréquence de calcul de la VL** : Quotidienne
- **Date de lancement de la formule** : 28/02/2017
- **Valeurs de référence de l'Indice** :

Valeur de l'Indice	Dates anniversaires	Moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Indice des :	Dates de remboursement potentiel
Initiale	-	2, 3 et 6 mars 2017	-
2 ans	12/02/2019	8, 11 et 12 février 2019	28/02/2019
3 ans	12/02/2020	10, 11 et 12 février 2020	28/02/2020
4 ans	10/02/2021	8, 9 et 10 février 2021	26/02/2021

- **Valeur liquidative finale** (date d'application de la VL finale en cas de sortie anticipée) : le 28/02/2019 ou le 28/02/2020 ou le 26/02/2021.
- **Frais courants** : 2,50 % TTC maximum l'an. Le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.
- **Frais de sorties** : 0 % à l'échéance; 1 % au cours des fenêtres de sorties trimestrielles; 3 % aux autres dates.

## ASSURANCE VIE

LCL Triple Horizon AV (Janv 2017) peut être choisi comme unité de compte dans les contrats :

**Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe Série 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/ Avril 98/ Nov 98/ Mars 99/Oct 99/ Avril 00/ Août 00/Déc 00/ Avril 01/Juillet 01 (sauf Juin 97), Lionvie Opportunités Permanent et Lionvie Croissance Double.**

- **Code ISIN** : FR0013220464
- **Souscription minimale initiale** : montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
- **Frais d'entrée** : les frais sur versements ou d'arbitrages sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.
- **Valeur liquidative initiale de LCL Triple Horizon (Janv 2017)** : correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds établie entre le 05/01/2017 et le 28/02/2017 inclus.

## COMPTE-TITRES / PEA

LCL Triple Horizon (Janv 2017) peut être souscrit dans le cadre du compte-titres et du PEA.

- **Code ISIN** : FR0013220456
- **Souscription minimale initiale** : 1 part
- **Frais d'entrée** : 2,50 % maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 09/02/17 - 17h00.
- **Frais de tenue de compte** : 22,25 € par an et par compte, susceptibles d'évolution.
- **Valeur liquidative initiale de LCL Triple Horizon (Janv 2017)** : 100 €

Les caractéristiques des fonds sont mentionnées dans la documentation juridique qui vous sera remise avant souscription.

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

**AVERTISSEMENT** : Ces Fonds Communs de Placement (FCP) sont gérés par Amundi Asset Management. Les protections contre les différents risques du produit sont accordées sous réserve d'une souscription réalisée pendant la période de commercialisation et une conservation des parts jusqu'à l'échéance de la formule. La protection des FCP est octroyée par Amundi Finance, filiale d'Amundi. Les caractéristiques principales de ces fonds à formule sont mentionnées dans sa documentation juridique disponible auprès de votre agence LCL ou sur le site internet ([www.sicavetfcp.lcl.fr](http://www.sicavetfcp.lcl.fr)).

Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ces produits et, d'autre part, que les placements considérés correspondent à votre situation financière et à votre objectif d'investissement. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis et/ou à des "US Persons" ou dans des Etats où la commercialisation des titres n'est pas autorisée.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont fournies en complément des informations réglementaires contenues dans la documentation juridique relative au FCP, tenue à disposition sur simple demande auprès de la société de gestion et qui vous sera remise lors de la souscription.

FCP distribués par Crédit Lyonnais - S.A. au capital de 1 847 860 375 euros - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République 69002 LYON.SIREN 954 509 741 RCS Lyon. Pour tout courrier : 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif Cedex. Ces fonds sont gérés par Amundi Asset Management au capital de 596 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris. Amundi Finance - SA au capital de 40 320 157 euros - Société financière - Etablissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - Siren : 421 304 601 RCS Paris. Mise à jour : décembre 2016.

